

BOZZO Anna et LUIZARD Pierre-Jean (dir.),
Les sociétés civiles dans le monde musulman.

Paris, La Découverte (Textes à l'appui, série
« Islam et société », 2011, 477 p.
ISBN : 978-2707164896

Ce livre, élaboré sous l'effet immédiat des printemps/*tawra*-s arabes de 2011, commence par une introduction des deux co-directeurs, suivie d'un texte datant de 2004, étonnamment prémonitoire, sur la situation en Tunisie⁽¹⁾. Il se découpe ensuite en cinq parties : la première (41 p.) s'attache à cerner le concept de « société civile » (Jean-Claude Vatin) et à faire le point sur les sociétés civiles du Moyen-Orient en « transitologie » démocratique (Andrea Teti); la deuxième (65 p.) se propose d'arrimer la « société civile » contemporaine à ses prolégomènes du temps moyen – au plus loin le XIX^e siècle; la troisième (107 p.) examine la place du religieux dans les sociétés civiles; la quatrième (108 p.), leurs relations avec les États et « la sphère politique »; la cinquième enfin (88 p.), la place de la société civile dans l'espace public – associations, syndicalisme, citoyenneté, médias, violence sociale...

Ce type de livre collectif (27 textes dus à 26 auteurs⁽²⁾) a de plus en plus la cote dans l'édition d'aujourd'hui. Il est riche de nombre de réflexions, même si telle ou telle ne sont pas sans parfois se recouper. Il examine avec la probité et le savoir de spécialistes – apparemment souvent jeunes, doctorants ou post-doctorants – les questions qui y sont abordées. Il est vrai que telle contribution s'apparente par trop à un résumé de thèse de doctorat, avec des textes hachés continuellement par les renvois, mis entre crochets, à un nom suivi d'une année – celle de la parution de l'ouvrage signalé au lecteur : de nos jours, c'est là la façon ordinaire d'indiquer une référence qu'aucun chercheur digne de ce nom n'omet de signaler en continu, même si elle tend à fractionner la lecture⁽³⁾.

Mais la grande majorité des contributions font le point de manière érudite, réfléchie et pédagogique sur leur objet d'étude. Il serait difficile d'énumérer tous ces articles. Je dirai juste que j'ai en particulier apprécié les textes de Christiana Baldazzi sur Naplouse à la fin de l'époque ottomane, de Renata Pepicelli sur les femmes, de Mohammed Tozy sur le Maroc,

de Sana Ben Achour sur la Tunisie, de Maher Charif sur la société palestinienne, d'Elizabeth Longuenesse sur l'Égypte⁽⁴⁾..., mais on pourrait en citer d'autres encore. Anna Bozzo et Lahouari Addi nous livrent sur l'Algérie une synthèse de leurs réflexions – on soulignera la remarque d'A.B. sur la sécularisation portée par les '*ulamā*' en contexte colonial, et aussi celle sur l'extension à succès de « l'instrument associatif »; mais puis-je me permettre de signaler à L.A., à propos du système de pouvoir qu'il analyse, que, s'il est des chercheurs de la rive nord de la Méditerranée, spécialistes de l'Algérie, qui n'y ont pas été invités plus de deux décennies durant, ils le sont maintenant sans arrêt, à un point tel qu'ils doivent décliner la plupart de ces invitations : le pouvoir algérien ne prend-il pas la température de la société civile? Il laisse peu ou prou la bride aux organes de presse – à l'exception bien sûr de sujets tabous convenus; et recourir à l'air frais d'intellectuels d'outre-Méditerranée, ne serait-ce pas bon an mal an un recours à des soupapes de sécurité?

Sur l'ensemble du livre, on saluera l'effort de Jean-Claude Vatin pour mettre au jour ce qu'est une société civile. C'est, en clair, tout ce qui, dans une société, ne ressortit pas au pouvoir en place. Cela dit, il est des associations qui, *volens nolens*, en dépendent peu ou prou, voire ne peuvent s'en détacher ou sont manipulées, à un point tel qu'il peut être contestable de les mettre sans discussion dans le lot de la société civile. Certes, ce concept, utile et bien de notre temps, de « société civile », ne relègue-t-il pas à leurs neiges d'antan les analystes wébériens de la rationalité des processus sociaux, et plus encore peut-être les marxistes? Non que l'auteur de ces lignes soit, bien loin de là, un inconditionnel du marxisme. Mais on peine à discerner dans ce livre quelles sont les forces du système économique dominant qui peuvent aider à expliquer les contradictions d'une société, les liens entre segments sociaux et les rapports entre classes dominées d'une part, capitalisme globalisé et pouvoir d'État d'autre part : on a parfois un peu l'impression que les « sociétés civiles » sont dénuées de rapports de classes.

(4) Respectivement, C.B.: « Vie quotidienne et lieux de sociabilité à Naplouse à la fin de l'Empire ottoman »; R.P.: « Les femmes et l'engagement associatif dans un cadre associatif »; M.T.: « La société civile entre transition démocratique et consolidation autoritaire : le cas du Maroc »; S.B-A.: « Société civile en Tunisie : les associations entre captation autoritaire et construction de la citoyenneté »; MC.: « Les ONG palestiniennes et le politique »; E.L.: « Syndicalisme professionnel et société civile. Le cas de l'Égypte ».

(1) « Avoir vingt ans en Tunisie », de Jean Hannoyer, conseiller politique auprès de l'ambassadeur de France en Tunisie.

(2) Italiens, ou britanno-italiens, algériens, marocains, tunisiens, égyptiens, moyen-orientaux, français...

(3) Il en va ainsi d'exégèses bibliques : [Ps. 97.5], [Luc 20.21], [Act. 2.34]...

L'auteur de ces lignes, au vu du nombre de contributions signées par des noms italiens (7 sur 26), et dans le fil des réflexions puisées dans les *Quaderni del carcere*, aurait apprécié davantage de recours à Gramsci : quid de la théorie de l'hégémonie ? Quid du rôle des intellectuels organiques ? Quid du *senso comune* qui, à mon sens, saute aux yeux de qui entreprend d'éclairer politiquement une « société civile » ? Par ailleurs, le recours à la longue durée est-il sans intérêt pour qui veut saisir le présent ? Les sociétés contemporaines proviennent de ruptures et de continuités qui ne remontent pas qu'au XIX^e siècle – à titre d'exemple, les spécificités respectives du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie renvoient à un arrière-plan structurel millénaire, voire plurimillénaire. Et le lecteur aurait aimé que les caractéristiques estampillées musulmanes des sociétés étudiées soient mieux comparées avec celles du monde non musulman dont la situation n'est pas acquise d'emblée pour le lecteur et ne va pas de soi, sauf pour qui y voit le modèle avéré d'une société civile qui se respecte et qu'il n'est pas besoin de disséquer.

Et un tel livre fragmenté, aux thématiques formulées vaille que vaille pour classer les contributions, ne comporte pas de conclusion ; alors que, s'il s'était agi d'un travail construit, entrepris pas cinq équipes, se concertant bien sûr continûment, mais chargées d'édifier pour chacune des cinq parties respectives une synthèse ambitionnant d'aller au-delà d'une juxtaposition, on n'aurait pu se passer d'une conclusion. Je crois savoir ce dont je parle parce que, moi aussi, j'ai participé à de tels ouvrages collectifs où *in fine* ce qui ne peut guère être une conclusion peut être dénommé « épilogue ». Et pour une prise en mains globale de l'ouvrage, pour avoir des références bibliographiques, le lecteur doit feuilleter, aller d'une contribution à une autre pour avoir sous les yeux l'une des 26 « références bibliographiques ». Il est encore des lecteurs pour apprécier les bibliographies thématiques figurant en fin d'ouvrage, celles-ci n'excluant bien sûr pas celles-là...

Il reste que, tout critiquable que puissent être de tels livres, *Les sociétés civiles dans le monde musulman* est d'ores et déjà une somme incontournable, autant pour les spécialistes déclarés que pour les étudiants qui y trouveront matière à s'informer pour préparer examens et concours. Et, faut-il le dire, ce livre révèle chez ses directeurs une grande connaissance du milieu des jeunes chercheurs, il fait découvrir leurs travaux, généralement peu connus et souvent de valeur ; il a nécessité un gros travail, tant de collation de leurs textes que, dans plusieurs cas, de traduction. Cet ouvrage, dirigé par Anna Bozzo et Pierre-Jean Luizard,

fera désormais partie de ceux dont on ne peut se passer – pour ce qui est de moi, je l'ai déjà rangé à bonne portée de main, sur un rayon de dictionnaires et autres livres à consulter usuellement.

Gilbert Meynier
Université Nancy II